



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-216005181-20240409-202416-DE

2024/16

**Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont**

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Objet de la délibération**

VOTE DES TAUX 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vendredi 5 avril à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Bernadette FROGER (procuration à Patrick DAVENNE), Jean Marc FEVRIER, Djillali AISSAOUI (procuration à Franck CALENDRIER), Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION).

Les différentes réformes (passage en fiscalité professionnelle unique et suppression de la taxe d'habitation) nous amènent à n'avoir à nous prononcer que sur les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, à l'exception des résidences secondaires et des locaux vacants, la garantie des ressources est assurée :

par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties
et

par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.

Le Maire propose de voter les taux de la manière suivante:

Taux communal 2024 de la taxe d'habitation 16,39

Taux communal 2024 de la taxe foncière sur les propriétés bâties 46.40

Pour rappel, suite à la réforme, ce taux correspond à l'addition du taux communal 2021 (24.86) et du taux départemental 2021 (21.54)

Taux communal 2024 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties 74.92

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-216005181-20240409-202416-DE

Le rapport est adopté

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de conseillers présents :	15
Votes contre	0
Abstention	0
Votes pour	18

Dominique DELION, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER (procuration à Patrick DAVENNE) , Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Djillali AISSAOUI (procuration à Franck CALENDRIER), Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION) Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit
Ont signé le registre les membres présents
Pour extrait conforme
Rantigny, le 8 Avril 2024

 Le Maire,

Dominique DELION